

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

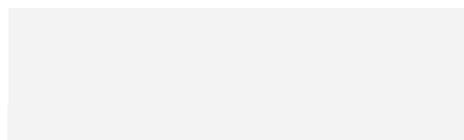
AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

AVIS PUBLIC est donné que le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield adoptera le budget pour l'exercice financier 2023 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024, 2025 lors d'une séance extraordinaire du conseil, le mardi 13 décembre 2022, à 18 heures, à la salle réservée aux délibérations du conseil, sise au 2^e étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, à Salaberry-de-Valleyfield.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 30 novembre 2022.



Josée Bourdeau, notaire
Greffière adjointe